BRON EN CLASSE

GUIDE PRATIQUE - ÉDITION 2014

www.ville-bron.fr

BRON LA CITOYENNE

BRON

SOMMAIRE ÉDITION 2014

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

- 2 questions à Françoise Lartigue-Peyrou, adjointe à l'Éducation ..... p 4
- Les écoles, plan et adresses .....p 6
- Temps scolaire, accueil périscolaire mode d'emploi !..... p 8
- Nouveau ! Bienvenue sur votre espace école !..... p 10
- Du bio et des produits de saison ..... p 12

ADRESSES ET INFOS PRATIQUES P 5-9-11-13

ÉCOLE DU SAVOIR ET DE LA CITOYENNETÉ

- Conseil Municipal d'Enfants, 1re année de mandat bien remplie.... p 14
- Paroles de jeunes élus !..... p 15
- La Médiathèque Jean Prévost, découvrir, apprendre ! ..... p 16

ADRESSES ET INFOS PRATIQUES P 17

TOUT SUR LES ÉCOLES : PLAN ET ADRESSES P 6-7

SANTÉ

- Psychologue scolaire, suivre sa scolarité en confiance ..... p 18

ADRESSES ET INFOS PRATIQUES P 18

C'EST AUSSI L'ÉCOLE

- Philosophes en herbe..... p 20
- La culture s'enracine à Bron ..... p 22
- Tous les chemins mènent à l'art ! .... p 24

ADRESSES ET INFOS PRATIQUES P 23-25

UNE VIE APRÈS L'ÉCOLE

- Défis sciences, de l'air ..... p 26
- Jules Ferry et Anatole France, l'art en commun..... p 28

ADRESSES ET INFOS PRATIQUES P 27-29 30-31

VACANCES SCOLAIRES ..... p 31

BRON EN CLASSE
Ville de Bron – Juin 2014
Directrice de la publication : Annie Guillemot
Rédactrice en chef : Mariette Grande
Réalisation et rédaction : Direction de la Communication – Ville de Bron : Aurélia Rigot-Müller/Joris Cochet/Blandine Bourdin. (Edith Savatier, Lucie Diez Pavon, Fabien Garcia/stagiaires)
Photos : Dominique Perron (sauf mention)
Conception graphique : Atelier Grève-Viallon
Impression : OTT IMPRIMEURS

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C012182
www.fsc.org

© DR

BIENVENUE À "L'ESPACE ÉCOLE"...

Cette année scolaire part sur de nouveaux rythmes ! Cette nouvelle organisation du temps scolaire (et de ce qu'il est convenu d'appeler le "péri-scolaire", c'est-à-dire ce temps précieux avant et après la classe) doit s'harmoniser avec le temps des apprentissages conduit par l'instituteur ou le professeur des écoles.

Et comme nous vous l'avions annoncé avec Françoise Lartigue-Peyrou, adjointe à l'Éducation, **ce temps périscolaire restera gratuit pour les familles** afin de garantir le maximum d'égalité et d'équité. Avec des activités diverses proposées, mais sans "activisme", ce temps pourra ainsi permettre de l'aide aux devoirs ou tout simplement des moments de pause, de respiration pour les enfants qui en ont besoin. Nous avons aussi fait en sorte que les écoliers et leurs familles, premiers éducateurs de l'enfant, trouvent leur place dans cette nouvelle organisation. Car cette réforme est importante pour l'équilibre de nos écoliers, au quotidien comme pour leur avenir. Il fallait prendre le temps d'y réfléchir, d'y réfléchir ensemble, ce que nous avons fait avec toute la communauté éducative, avec les associations. Cette concertation, qu'a également accompagnée le **Premier adjoint, Jean-Michel Longueval,** nous a permis de repenser notre Projet Éducatif Local, de remettre sur le métier nos organisations pour proposer le meilleur pour l'enfant dans la mesure de nos moyens.

Une autre grande nouveauté va marquer cette année 2014/2015 : l'ouverture de "l'Espace École" qui, dès le 2 septembre, jour de la rentrée, vous facilitera la vie au quotidien. Cliquez sur le site internet de la Ville www.ville-bron.fr, rubrique "Espace École", et vous trouverez informations, documents sur la vie scolaire. Vous pourrez créer votre propre espace mais aussi suivre toute l'actualité des restaurants scolaires, les menus, réserver, et payer en ligne. Pour celles et ceux qui n'auraient pas d'accès au Web, ou qui ne souhaiteraient pas se servir de ces nouvelles technologies, le service Éducation restera bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Le service public évolue, se modernise, mais il reste avant tout une porte ouverte, un interlocuteur pour faciliter la vie des familles, pour les accueillir, et les guider dans leurs choix.

Nous allons aussi poursuivre la rénovation de nos groupes scolaires, petits ou grands chantiers, pour donner toujours plus de confort de travail aux enfants et aux équipes éducatives qui les accompagnent. Trois nouveaux selfs vont aussi être aménagés dans des locaux rénovés et accueillants. Forts de l'expérience des précédents, nous savons que c'est la garantie pour les enfants d'un moment convivial où sont partagés des repas de qualité.

À Bron, nos écoliers ont depuis longtemps de nombreuses possibilités d'ouverture au monde, à la vie ensemble : via le sport, la culture, l'échange avec d'autres générations, la participation à de nombreux évènements. Autant de portes ouvertes qui les préparent à l'avenir et à leur avenir. Dans leur "Ville amie des enfants", ils savent qu'ils restent aussi notre priorité.

Annie Guillemot
Maire de Bron
Conseillère générale
Vice-présidente de la
Communauté urbaine

2 QUESTIONS À…
FRANÇOISE LARTIGUE-PEYROU
ADJOINTE À L'ÉDUCATION

Pour 2014-2015, les rythmes scolaires changent…

Oui, et c'est la loi. À Bron, nous avons fait le choix d'appliquer cette réforme en nous donnant le temps de la concertation sur une année, pour réfléchir et débattre ensemble, avec les parents d'élèves, les enseignants, les Délégués départementaux de l'Éducation Nationale, les partenaires associatifs et socio-éducatifs, les services de la Ville et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Jean-Paul Sirieix, que je tiens à remercier pour son implication. Nous avons tous conscience que cette réforme, difficile, entraîne des changements fondamentaux dans l'organisation de chacun. Nous nous sommes tous employés à répondre au mieux aux contraintes en changeant le moins possible ce qui existait jusqu'alors : si la sortie des classes a désormais lieu à 16h, les enfants peuvent être récupérés à 16 h 30, 17h ou 17 h 45, ce qui offre plus de souplesse qu'auparavant. L'accueil du soir reste gratuit, contrairement à la garderie du matin, qui était déjà payante, et qui est désormais proposée dans toutes les écoles. Le mercredi, une garderie payante est de plus proposée de 11 h 45 à 12 h 15, sans restauration scolaire, sauf accord à finaliser avec les partenaires. Rappelons que l'objectif de la réforme, soutenue par les pédagogues, psychologues et chronobiologistes, est d'alléger le temps scolaire et de proposer un temps supplémentaire pour que les enfants travaillent dans de meilleures conditions. En ce qui concerne l'accueil périscolaire du soir, nous veillons aussi à ne pas être dans l'activisme pour rester à l'écoute du bien-être des enfants. Notons aussi que la Ville recrute du personnel pour s'occuper des enfants sur les temps périscolaires, une opportunité pour certains en cette période de crise.

D'autres grandes nouveautés pour cette année ?

Dès la rentrée, la création du portail "Espace École" sur le site Internet de la Ville, où les parents pourront se connecter pour s'informer, modifier la présence de leur enfant au restaurant scolaire, régler la restauration scolaire en ligne, sachant qu'il sera encore possible de la régler aux gestionnaires des écoles. Enfin, compte tenu des excellents retours que nous avons des six self-services créés ces deux dernières années, la Ville continue de déployer les selfs dans trois écoles élémentaires, Saint-Exupéry, Alsace-Lorraine et Ferdinand Buisson. Dans toutes les écoles de Bron, les élèves bénéficient de bonnes conditions pour s'épanouir et s'ouvrir au monde !

DAVID AMSELLEM
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA RESTAURATION SCOLAIRE

« L'éducation au goût reste notre priorité, avec des repas diversifiés et régulièrement des nouvelles saveurs, dans le respect de la saisonnalité et de la provenance locale des produits. Viande d'origine française, produits issus de l'agriculture biologique ainsi que fruits et légumes frais figurent également dans les menus proposés. La rentrée 2014 voit par ailleurs, l'ouverture de trois nouveaux self-services, dans la continuité de l'ouverture de selfs dans les élémentaires. Les écoliers apprécient les selfs, aux multiples avantages, dont l'équilibre alimentaire mais aussi la lutte contre le gaspillage. »

Direction de l'Action Éducative
7, rue Carnot, 04 72 36 14 68
Restauration scolaire
04 72 36 14 68

Direction des Sports
Hôtel de Ville
place de Weingarten
(entrée au
rez-de-jardin)
04 72 36 14 37

Centre nautique
place Gaillard-Romanet
04 72 81 06 66

Médiathèque Jean Prévost
place du 11 Novembre
04 72 36 13 80
mediatheque@ville-bron.fr
- accueil de groupes d'élèves chaque semaine,
- organisation des journées de la lecture (rencontre avec des écrivains).

Académie du Rhône
21, rue Jaboulay
69007 Lyon
04 72 80 67 67
ceia69-sg@ac-lyon.fr

Inspecteur de l'Éducation Nationale
(IEN circonscription de Bron)
160, av. Saint-Exupéry
04 78 76 06 66
ce.0690267r@ac-lyon.fr
L'IEN a la responsabilité administrative et pédagogique des élèves et du personnel enseignant pendant la classe. Il joue également un rôle d'interlocuteur auprès des familles.

Commission de Circonscription Préélémentaire et Élémentaire
Les CCPE ont pour mission de statuer sur les conditions d'intégration ou sur l'orientation des enfants qui présentent un handicap physique, sensoriel ou mental, vers des Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) en section d'éducation spécialisée ou vers un établissement spécialisé.
CCPE
04 78 90 34 92

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)
16, rue Galilée
69100 Villeurbanne
04 37 91 65 30
fcpe-rhone@wanadoo.fr

Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)
34, rue Vinet
69100 Villeurbanne
04 37 24 71 00
adpeep69@wanadoo.fr

Parents indépendants
Se renseigner auprès des directeurs d'école.

Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN)
Maison des Sociétés
Square Grimma
Boîte nº 103

CONSEIL D'ÉCOLE... À QUOI SERT-IL ?

Composé du directeur, de l'équipe enseignante, des représentants de parents élus chaque année, d'un représentant de la municipalité, d'un délégué départemental de l'Éducation Nationale, le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il examine les questions relatives aux conditions de fonctionnement de l'école (moyens matériels, financiers, organisation des classes d'environnement, projets d'école, activités éducatives complémentaires, restauration scolaire, règlement intérieur, fête de l'école…). Les comptes rendus de ces réunions peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage de l'école, auprès du directeur ou de la directrice, ou en contactant les représentants des parents d'élèves de l'école. Gestion des garderies du matin, des accueils périscolaires du soir, calcul des quotients, classes de découverte, dérogations scolaires, animations éducatives et sportives du mercredi, toutes ces missions sont assurées par le Service Éducation de la Ville de Bron. La direction de l'Action Éducative et les directeurs d'écoles se tiennent à votre disposition pour vous communiquer les noms des représentants de parents d'élèves.

Direction de l'Action Éducative
7, rue Carnot - 04 72 36 14 68
education@ville-bron.fr
Ouverture non-stop le lundi de 8h à 17h 15, du mardi au vendredi de 8h à 12h et 13h 30 à 17h 15

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE

Vous munir des documents suivants :
– justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, eau, téléphone, hors portable)
– photocopie du livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant
– pour les parents divorcés, une photocopie du justificatif fixant les conditions de résidence de l'enfant et les modalités de l'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce).
– pour les personnes séparées ou en instance de divorce, une attestation des deux parents justifiant leur accord conjoint, ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité.

LE PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

La commune est découpée en 11 secteurs correspondant au périmètre de recrutement des 11 groupes scolaires (12 maternelles – 11 élémentaires). C'est l'adresse du domicile des parents qui détermine l'école où les enfants doivent être inscrits.
Exceptionnellement, des dérogations peuvent être étudiées par le maire si les motifs invoqués sont justifiés et recevables. Les imprimés sont à retirer à la Direction de l'Action Éducative qui vous indiquera la marche à suivre (sur rendez-vous).
Les dossiers de dérogation sont instruits en mai et juin pour la rentrée scolaire suivante.

Pour tous renseignements :
Direction de l'Action Éducative, 7, rue Carnot, 04 72 36 14 68

LES ÉCOLES PLAN ET ADRESSES

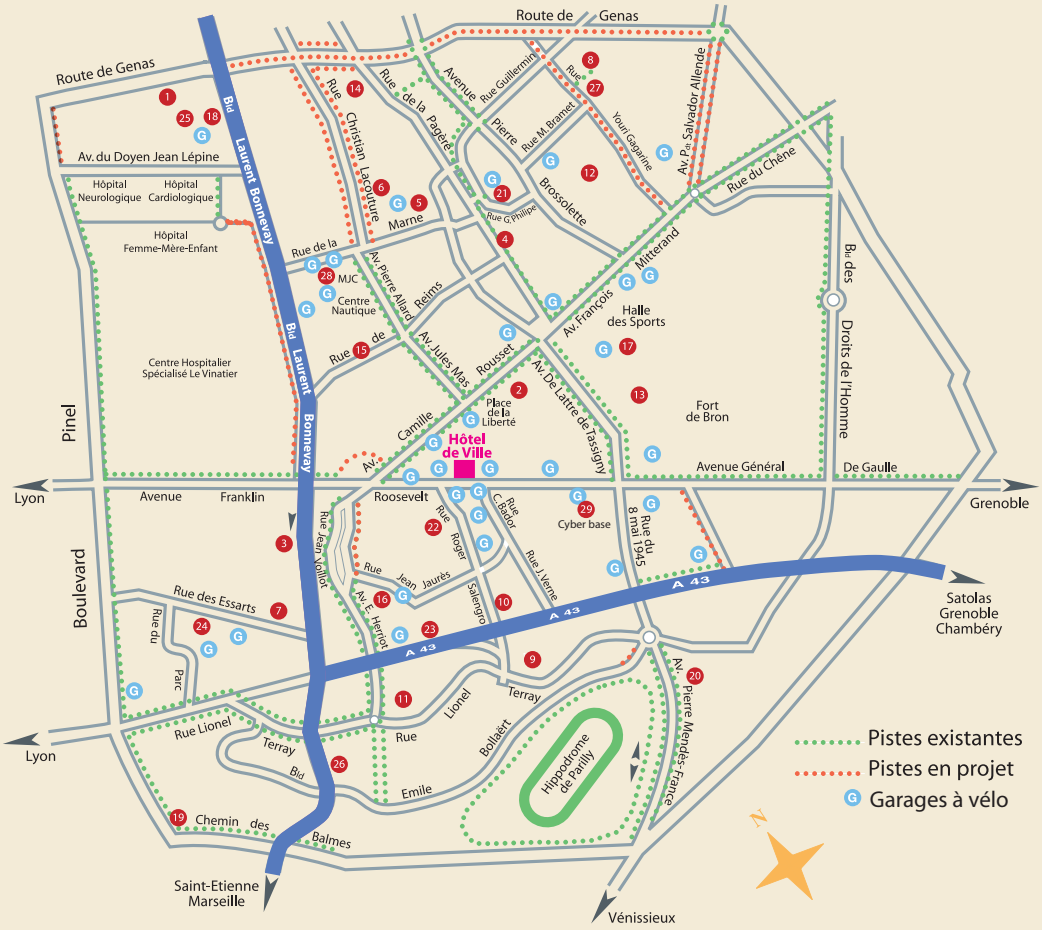

Pistes en projet

Pistes existantes

Garages à vélos

ÉCOLES MATERNELLES

1. **Les Genêts**
   8, rue J.-Daligand
   04 78 54 75 26
2. **Alsace-Lorraine**
   9, rue du 11 novembre
   04 78 26 81 22
3. **Anatole France**
   61, rue de la Paix
   04 78 74 42 22
4. **Ferdinand Buisson**
   47, av. F.-Buisson
   04 78 26 08 12
5. **La Garenne 1**
   26, rue Jeanne-Collay
   04 78 26 72 41
6. **La Garenne 2**
   63, rue Ch.-Lacouture
   04 78 41 10 60
7. **Jules Ferry**
   8/10, rue Louis-Blanc
   04 78 74 02 80
8. **Pierre Cot**
   17, rue Marcel-Bramet
   04 72 37 05 18
9. **Saint-Exupéry**
   160, av. Saint-Exupéry
   04 78 00 66 59
10. **Jean Jaurès**
    51, rue Roger-Salengro
    04 78 26 74 31
11. **Jean Macé**
    3, rue Elsa-Triolet
    04 78 00 66 38
12. **Jean Moulin**
    31, rue Louis
    04 72 37 25 37
13. **Louise Michel**
    75, rue Guy-de-Maupassant
    04 72 14 05 02

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

2. **Alsace-Lorraine**
   11, rue du 11 novembre
   04 78 41 17 78
3. **Anatole France**
   61, rue de la Paix
   04 78 74 87 29
4. **Ferdinand Buisson**
   51, av. F.-Buisson
   04 78 41 17 18
5. **La Garenne**
   26, rue Jeanne-Collay
   04 78 26 98 62
7. **Jules Ferry**
   8/10, rue Louis-Blanc
   04 78 74 08 14
8. **Pierre Cot**
   7, rue Marcel-Bramet
   04 72 37 04 52
9. **Saint-Exupéry**
   160, av. Saint-Exupéry
   04 78 00 65 52
10. **Jean Jaurès**
    45/47 rue R.-Salengro
    04 78 26 82 11
11. **Jean Macé**
    5, rue Elsa-Triolet
    04 78 00 65 43
12. **Jean Moulin**
    31, rue Louis
    04 72 37 37 32
13. **Louise Michel**
    75, rue Guy-de-Maupassant
    04 72 14 05 02

COLLÈGES

14. **Joliot-Curie**
    10, rue de la Pagère
    04 78 26 05 20
15. **Pablo Picasso**
    17, rue de Reims
    04 78 41 03 79
16. **Théodore Monod**
    34, rue Jean-Jaurès
    04 78 26 80 76

LYCÉES ET UNIVERSITÉ

17. **Lycée Jean-Paul Sartre**
    93, av. F. Mitterrand
    04 72 14 60 60
18. **Lycée professionnel de l'Automobile Émile-Béjuit**
    282, route de Genas
    04 72 91 29 29
19. **Lycée professionnel du Bâtiment et des travaux publics Tony-Garnier**
    235, B^id^ Pinel
    04 72 78 83 00
20. **Université Lumière Lyon 2**
    5, av. Pierre-Mendès-France
    04 78 77 23 23

CENTRES SOCIAUX

21. **Gérard Philipe**
    11, rue Gérard-Philipe
    04 72 14 97 60
22. **Grand Taillis**
    20, rue Villard
    04 78 26 72 63
23. **Petit Taillis**
    5-7, rue Paul-Pic
    04 78 26 88 53

MAISONS DE QUARTIER

24. **Essarts**
    21, rue du Parc
    04 78 74 25 37
25. **Genêts**
    10, rue Jacques-Daligand
    04 78 54 26 15

ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

26. **Centre aéré**
    18, Bd Émile-Bollaërt
    04 78 74 42 82
27. **Espace Jacques Duret**
    Rue Marcel-Bramet,
    Service "Vie Associative"
    04 72 36 13 60
    ou 04 72 36 13 64
28. **MJC Louis Aragon**
    place Gaillard-Romanet
    04 78 26 87 25
29. **Cyber-base**
    212, av F. Roosevelt
    04 72 81 76 87

Retrouvez les coordonnées de ces établissements sur le plan interactif :
www.ville-bron.fr
(recherche thématique : "enseignement/formation")

Temps scolaire, accueil périscolaire mode d'emploi !

Dès la rentrée 2014, le temps scolaire, dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Bron, est le suivant : les enfants sont en classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h, et le mercredi de 8h45 à 11h45.

Les différents temps périscolaires (matin, temps méridien, soir) sont encadrés selon leur nature par des personnels municipaux qualifiés, des ATSEM[1], des éducateurs et animateurs sportifs, des animateurs et des vacataires. Menée en 2013/2014, la concertation a rassemblé à Bron tous les acteurs de la communauté éducative, et a abouti à une nouvelle organisation du temps scolaire et de l'accueil périscolaire qui reste gratuit. Zoom sur cette nouvelle vie à l'école.

[1] Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

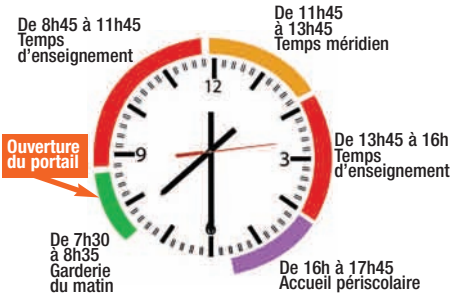

MERCREDI

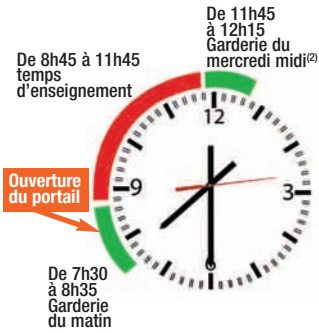

[2] sans restauration scolaire

Quels principes ont guidé les choix ?

- limiter au maximum les modifications dans les habitudes des familles (régularité des horaires, extension au mercredi du service de garderie)
- donner de la souplesse dans l'organisation du périscolaire, notamment pour ne pas augmenter le temps passé à l'école, et faciliter la prise en charge des enfants inscrits en centres de loisirs le mercredi
- offrir un temps périscolaire diversifié
- maintenir l'implication des enseignants dans le périscolaire
- maintenir la gratuité du périscolaire du soir

Garderie du matin / 7h30 - 8h35

SERVICE PAYANT
DU LUNDI AU VENDREDI, MERCREDI INCLUS

Dans toutes les écoles, un temps d'accueil permet aux parents de confier leur enfant à un adulte jusqu'à la prise en charge par les enseignants à 8h35 tous les jours de la semaine scolaire. L'accueil des enfants en garderie est prévu entre **7h30 et 8h10** (à 8h10 fermeture des portes et réouverture à 8h35). Les enfants doivent impérativement arriver à la garderie avant 8h10.
Le règlement de la garderie scolaire du matin antérieur à l'année 2014/2015 s'applique. Une garderie payante fonctionne également le mercredi midi entre 11h45 et 12h15 avec les mêmes conditions financières que celle du matin.

Temps méridien / 11h45 - 13h45

SERVICE DE RESTAURATION PAYANT

Le temps de restauration scolaire reste inchangé.
Temps composé de 2 périodes : le repas et un temps récréatif. Pas de restauration le mercredi.
Les enfants inscrits à un centre de loisirs avec restauration peuvent être pris en charge par celui-ci dans la mesure de ses possibilités et avec décharge des familles.

Accueil périscolaire du soir / 16h - 17h45 (sortie des classes à 16 h)

EN ÉLÉMENTAIRE

Goûter récréatif :

- temps récréatif et de goûter (fourni par la famille) 16h - 16h30. Départ possible à tout moment

Accueil périscolaire court avec départ à 17h

- temps récréatif et de goûter (fourni par la famille) 16h - 16h30
- temps de travail personnel et/ou coins d'activités ludiques 16h30 - 17h

Accueil périscolaire long avec départ à 17h45

- temps récréatif et de goûter (fourni par la famille) 16h - 16h30
- temps de travail personnel et séances d'activités de loisirs 16h30 - 17h45

Dans le courant de l'année 2014/2015, seront proposés des parcours de découverte (culturels, artistiques, sportifs...) en lien avec les associations de la ville.

EN MATERNELLE :

Accueil périscolaire dans les mêmes conditions qu'auparavant

- temps récréatif et de goûter (fourni par la famille)
- coins d'activités ludiques courts, adaptés à l'âge des enfants

Départ entre 16h et 16h30, à 17h ou à 17h45 ou à tout moment selon les écoles

ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA VILLE PENDANT L'ÉCOLE

Éducation physique et sportive
Des séances d'athlétisme, gymnastique, sports de plein air, sports collectifs sont proposées.
Les éducateurs sportifs municipaux participent à l'encadrement des séances d'éducation physique et sportive à partir d'un projet éducatif établi par l'enseignant.

Lecture
Chaque groupe scolaire dispose d'une Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) équipée par la Ville.
La Médiathèque municipale complète le fonds de livres par le prêt aux établissements scolaires, d'ouvrages adaptés à l'âge des élèves. Du personnel municipal est à la disposition des enfants pour faire vivre ces espaces lecture.

Intervention musicale
Une intervenante municipale anime des séances dans les écoles à partir d'un projet éducatif établi par l'enseignant.

Activités multiples au Centre aéré
Arts visuels, peinture, poterie, activités scientifiques et techniques, éducation physique et sportive, course d'orientation, initiation vélo… autant d'activités que les enseignants peuvent pratiquer dans des lieux adaptés avec leurs élèves.
La Ville, en collaboration avec l'équipe du centre aéré, met à disposition des jeunes Brondillants du matériel spécifique à la pratique de ces activités.
Les élèves sont conduits en car au centre aéré et ramenés ensuite dans leur école.
Ce transport est pris en charge par la Ville.

AVANT L'ÉCOLE : GARDERIES DU MATIN

Des garderies sont organisées dans les écoles maternelles et élémentaires à partir de 7h 30. L'effectif des enfants doit être d'au moins 5.
L'encadrement est assuré par du personnel municipal. Cette garderie est organisée pour les enfants dont les parents travaillent.
La garderie est ouverte en priorité aux élèves qui ne cumulent pas l'accueil périscolaire du soir et le temps méridien pour cette garderie.
Une participation des familles est demandée.
Elle s'élève à 1,60 € par séance pour une utilisation ponctuelle ou à 19,20 € par mois pour une utilisation régulière, avec un barème dégressif à partir du deuxième enfant inscrit. La garderie fonctionne également le mercredi matin et le mercredi après l'école entre 11h 45 et 12h 15.
C'est un service payant.

Renseignements :
Direction de l'Action Éducative
7, rue Carnot, 04 72 36 14 68

Votre Espace Ecole
Bienvenue M. et MME Education VILLE DE BRON (002996)
Vous êtes ici : Accueil
Accessibilité
Mon Dossier
Mes Inscriptions
Mes Factures
Mes Documents
Accueil
Menus du mois de septembre
- Restaurants scolaires avec service à table
- Restaurants scolaires en self-services
Rentrée scolaire : la semaine de votre enfant, ce qu'il faut savoir ...
Pour le temps scolaire, les enfants seront en classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h, et le mercredi de 8h45 à 11h45.
Quoi de neuf ?
Quoi de neuf est un magazine pour les jeunes réalisé par le
Votre numéro de l'été
Ecouter
Inscriptions au restaurant scolaire
Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2014-2015 sont disponibles depuis le 6 janvier 2014 : à télécharger ci-dessous ou à retirer à la
Ils doivent être retournés complets au plus tard le 9 mai 2014.

NOUVEAU
BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE ÉCOLE !

Faciliter les démarches des familles au quotidien : c'est l'objectif de l'Espace École qui sera mis en ligne dès le jour de la rentrée 2014. Accessible depuis **www.ville-bron.fr**, cette plateforme de téléservices est ouverte à tous les parents dont les enfants sont scolarisés à Bron. Disponible 7 jours/7 et 24h/24, elle vous permettra d'effectuer via Internet plusieurs formalités : consulter votre dossier famille et faire une demande de modification de vos informations personnelles, mais aussi gérer les réservations des repas de vos enfants et surtout, suivre et payer en ligne vos factures. Et ce, de manière entièrement sécurisée puisque l'Espace Écoles utilise TIPI (TItres Payables par Internet), le système du Trésor Public.

Simple, rapide et sûr !

Pour s'en servir, rien de plus facile ! Rendez-vous **sur l'Espace "Écoles" en allant sur le site de la Ville, www.ville-bron.fr, rubrique École/ Enseignement ou en Accès rapide.** Puis connectez-vous à l'aide de vos identifiants et mot de passe communiqués dans un courrier qui vous a été adressé fin août 2014. Lors de votre première connexion, n'oubliez pas de suivre la procédure de première utilisation en cliquant sur "s'inscrire (première utilisation)". Vous aurez ensuite accès à votre espace personnalisé pour accomplir vos démarches, le tout de votre domicile. Moins de déplacements, plus de services, pas de contrainte horaire : ce nouveau service s'adapte à votre mode de vie. A noter qu'en parallèle, les équipes de la Direction de l'Action Éducative se tiennent à votre disposition au téléphone ou directement sur place.

Si l'Espace École concerne pour l'instant uniquement la restauration scolaire, il devrait s'élargir à la garderie du matin d'ici la fin de l'année scolaire. En tout cas, avec lui, Bron franchit ainsi une nouvelle étape dans sa démarche de simplification administrative et de modernisation du service public local.

DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE,
7 RUE CARNOT, 04 72 36 14 68
www.ville-bron.fr

TABLEAUX NUMÉRIQUES

L'école à portée de clics!

À Parilly, l'école élémentaire Saint-Exupéry a commencé à s'équiper en "Tableaux Blancs Interactifs" (TBI) à la rentrée 2013, profitant de la réorganisation et du câblage des bâtiments avec l'ouverture de la micro-crèche "Petite Étoile". Les avantages des TBI sont multiples : ils facilitent le travail collectif, permettent de visualiser l'information et de gagner du temps, en réutilisant par exemple des supports de cours d'une année sur l'autre. *« Les élèves sont intéressés et curieux »*, observent les enseignants. *« Le TBI permet aussi de dédramatiser "l'erreur", dans une dictée, par exemple. On projette un travail et on corrige ensemble, c'est plus vivant, moins répétitif. L'instituteur descend de son estrade, il devient un médiateur de l'accès au savoir ! »*. Si le tableau blanc numérique passionne les élèves, il n'est pas une fin en soi, mais un outil, aux côtés du tableau noir, qui subsiste, des manuels scolaires, des fichiers autocorrectifs... *« Il importe d'en faire un usage adapté en l'utilisant quand il peut offrir un apport pédagogique et en exploitant au maximum ses potentialités interactives »*, résume la directrice Muriel Coudry. La craie a encore de beaux jours devant elle !

PÉDIBUS, ÇA MARCHE !

Le Développement durable, c'est du concret pour les écoliers de Jules Ferry et d'Alsace-Lorraine. Grâce à l'implication de parents d'élèves, et au soutien de l'association "Pignon sur rue", plusieurs lignes de pédibus fonctionnent aujourd'hui. *« On optimise les déplacements et on tisse aussi des liens entre parents. Les enfants développent leur relationnel »*, précise Alicia, maman de Julie en petite section.
Si Pédibus rime avec convivialité sur le chemin de l'école, c'est aussi un échange de services entre parents qui participe à l'animation du quartier. Moins de circulation, c'est moins de stress, moins de pollutions (air, bruit) et plus de sécurité pour des écoliers qui font l'apprentissage de la rue et un exercice physique quotidien. Enfin, papas et mamans consomment moins d'essence. Un gain d'argent et de temps.

+ D'INFOS : www.grandlyon.com/pedibus
http://blogs.grandlyon.com/pedibus
www.pignonsurrue.org

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Assurer la sécurité aux abords des écoles constitue un souci permanent. Ainsi, un certain nombre d'aménagements ont été réalisés à leurs abords. Les gardiens sont chargés d'assurer la sécurité des élèves aux entrées et sorties en facilitant notamment leur traversée aux passages piétons. Par ailleurs, la Ville soutient l'action pédagogique des enseignants travaillant sur la sécurité routière dans leurs classes.
Une piste routière est implantée dans l'enceinte du groupe scolaire Jean Macé. La Commission extra-municipale d'Éducation s'est également saisie des problèmes de sécurité des élèves aux abords des écoles et collèges et des actions de sensibilisation. Néanmoins, elle rappelle que les parents d'élèves doivent faire un effort en termes de comportement : réduire la vitesse, stationner sur les emplacements réservés à cet effet.

EN CAS D'ACCIDENT ?

Si votre enfant se blesse à l'école, vous devez remplir une déclaration d'accident auprès de l'assurance scolaire de votre enfant ou de votre assurance personnelle ou d'habitation (si cette dernière comprend ce type de prestation). Prenez contact avec l'école qui vous précisera les démarches à effectuer.
Si votre enfant se blesse pendant les activités périscolaires (garderie du matin, temps méridiens, accueil périscolaire), la démarche de déclaration reste la même.

Du bio et des produits de saison

Du "bio" et des légumes de saison dans l'assiette des enfants. Voilà l'objectif du Printemps du bio et de la Fraîch'Attitude relayé par la Cuisine centrale.

Pour la première fois dans le cadre du Printemps du Bio, les enfants des écoles ont eu droit à des "menus bio". Mais au-delà de ces deux semaines "bio", qui ont lieu début juin, des produits d'origine biologique sont fournis toute l'année notamment les laitages comme les yaourts et les fromages blancs mais aussi les pâtes ou la semoule... La Fraîch'Attitude également mise en place par la Cuisine Centrale est une semaine entièrement consacrée aux produits locaux et de saison.

Dans le cadre de ces deux évènements, les menus proposés dans les écoles sont ainsi complétés par des logos afin d'identifier les produits "bio" et locaux. Des panneaux expliquant en quoi consiste le Printemps du Bio et la Fraîch'Attitude sont également affichés dans les selfs et les écoles afin de sensibiliser les enfants. Des livrets et des fiches recette sont également distribués aux élèves de maternelle et de primaire ce qui pourrait, sait-on jamais, faire naître des vocations.

Dans le cadre de la Semaine du Goût, du 19 au 23 octobre les enfants auront également droit à des menus du monde. Ces menus à thème sont également mis en place toute l'année, une fois par mois, avec notamment en septembre un repas australien, en octobre un repas antillais, en novembre un menu grec et en décembre un menu indien.

C'est donc tout au long de l'année, que les enfants pourront éveiller leurs papilles à travers ces bons p'tits plats concoctés spécialement pour eux.

RESTAURANTS SCOLAIRES

"Faire manger bon et sain" sont les maîtres-mots à la Cuisine centrale qui prépare les repas pour les restaurants scolaires (selfs et cantines classiques). Cela passe notamment par l'introduction du bio et du local et par la découverte de nouvelles saveurs en intégrant des herbes fraîches et de nouvelles épices : l'approche donne l'eau à la bouche ! Les plats préparés par la cuisine centrale se concoctent aussi "scientifiquement" car ils doivent se conformer au GEMRCN*, un outil de gestion nécessaire à la fabrication des recettes. La diététicienne de la Ville mitonne tous les jours un nouveau menu !

La Ville accorde à la qualité du service de restauration scolaire une importance essentielle. En effet, au même titre que la qualité de l'alimentation, l'éducation nutritionnelle et la qualité de l'accueil sont importantes.
Ainsi, une charte des restaurants scolaires à destination des familles a été réalisée en concertation avec les parents d'élèves et les personnels de restauration.
Chaque école brondillante dispose d'un restaurant permettant l'accueil des élèves demi-pensionnaires.
L'encadrement est assuré par du personnel municipal et des surveillants recrutés par la Direction de l'Action Éducative. Un temps est réservé à l'animation après les repas.
Dans les restaurants où l'effectif atteint les normes limite pour assurer la sécurité, priorité est donnée aux enfants du secteur (de l'école concernée) dont les parents travaillent.

* Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition

Inscriptions
Les inscriptions s'effectuent auprès de la Direction de l'Action Éducative. Deux modes d'inscription sont proposés : à l'année ou au mois (avec remise obligatoire des grilles au régisseur du restaurant scolaire).

Les tarifs des repas dépendent du quotient communal
calculé par le service municipal des restaurants scolaires à la Direction de l'Action Éducative, 7 rue Carnot
Tarifs en vigueur entre 1,50 € et 3,80 €. Pour tous renseignements complémentaires : 04 72 36 14 68

En cas d'absence... Sur l'"Espace école"(voir page 12) il est possible de faire, d'annuler ou de modifier une réservation de repas jusqu'à 15 jours ouvrables avant.
Passé ce délai, si vous souhaitez effectuer une modification, prenez contact avec la Direction de l'Action Éducative sur https://formation.kiosquefamille.fr/bron/kiosque/moncompte/fr_fiche_famille.php La modification ne sera acceptée que si elle est exceptionnelle et motivée. Lorsque votre enfant est malade, il convient de prévenir impérativement avant 8h30, en téléphonant au restaurant scolaire de votre école.

Tous les menus sur www.ville-bron.fr, rubrique École/enseignement, ou en accès rapide

LES DDEN, AU SERVICE DES ÉCOLES

À Bron, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), au nombre de huit, veillent bénévolement aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école. Nommés par le Directeur Académique, ils sont membres de droit dans les Conseils d'école. Leur rôle est de veiller aux bonnes conditions d'apprentissage des enfants. Pour cela, ils bénéficient d'un droit de visite des locaux et peuvent signaler au besoin des dysfonctionnements tant au niveau de la sécurité que de l'état du matériel utilisé par les enseignants.
Leur seconde mission consiste à valoriser le travail effectué par les élèves et les écoles. Ainsi en fin d'année scolaire, une exposition est organisée à la Maison des Arts pour présenter les travaux de peinture et de sculpture des élèves des écoles Jules Ferry et Anatole France. Pour Christiane Babolat (notre photo), déléguée départementale, *« Le but de cette rencontre est de faire venir les parents des deux écoles pour montrer le travail de leurs enfants »*.

RASED

(Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)
Ils permettent, à la demande des enseignants ou des parents,
une médiation entre enfants, parents et enseignants.
Ils contribuent à l'intégration de chaque enfant et apportent
un soutien pédagogique spécialisé. Le réseau est composé d'un psychologue, un rééducateur et un maître d'adaptation
Contacts :
- Bron Nord à l'école Pierre Cot
04 78 41 13 66,
- Bron Sud à l'école Jean Macé
04 78 00 68 67
- Bron-centre à l'école La Garenne
04 78 41 13 40.

À savoir

Le CME comporte trente-trois membres désignés par les élèves de CM1 des écoles élémentaires et les élèves de 6e. Ils sont élus pour 2 ans. Le CME dispose d'un budget pour mener à bien ses projets. Il se réunit en séance plénière 2 fois par an et en groupes tous les 15 jours.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
1re ANNÉE DE MANDAT BIEN REMPLIE !

Les enfants du Conseil Municipal d'Enfants de Bron, élus à l'automne 2013 pour deux ans, n'ont pas manqué d'idées. Bilan de cette première année de mandat.

Le groupe "Nouvelles technologies" a créé une ville virtuelle, sortie de l'imagination des enfants, en utilisant la technique du jeu vidéo. Les jeunes élus ont procédé par étapes. Tout d'abord, la construction des maisons individuelles et de la mairie. Puis, les enfants ont fait entrer des poules dans leur village ! Ils se sont interrogés : se débarrasser des poules ou les maintenir dans un enclos et… se nourrir de leurs œufs? La ville devrait grandir en 2014/2015. À suivre!

Les enfants du groupe "Vie de la Commune" ont préparé l'interview de Véronique Delamarre-Bellégo, auteur jeunesse sur le combat mené par des écoliers intrépides contre les déjections canines! Le groupe est par ailleurs associé à la rentrée 2014 avec l'implantation de panneaux commémorant les massacres de détenus de la prison Montluc en août 1944 à l'aérodrome de Bron.

Le groupe "Communication" a préparé le magazine "Quoi de neuf à Bron ?"(1) distribué aux écoliers et collégiens de Bron, du CP à la 5e. Parmi les sujets traités, dans une grande diversité: le livre, avec des articles sur la Médiathèque, les mangas, la Fête du livre, des conseils lecture.

Mais le groupe a aussi abordé le harcèlement scolaire, thème débattu en séance, et effectué un travail de mémoire avec l'Histoire des massacres de Bron en 1944 et la visite de la prison de Montluc. Enfin des sujets plus récréatifs (poupées Frimousse de l'Unicef, activité cirque des Braïzanbas...) ont aussi animé les séances.

(1) Magazine téléchargeable sur www.ville-bron.fr, rubrique "École/enseignement"

CHRYSTELLE HAOUR

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AU CME

« Je suis heureuse de voir que les jeunes élus sont pleins d'entrain pour leur seconde année de mandat, curieux, motivés pour faire avancer leurs projets. Ils savent prendre la parole en public, présenter leurs réalisations de 1re année, développer ce qui les a personnellement marqués lors de la visite du mémorial de la prison de Montluc… »

PAROLES DE **JEUNES ÉLUS !**

En juin 2014, le Conseil Municipal d'Enfants, les Anciens Combattants et les élus de Bron ont visité le Mémorial de la prison de Montluc. Voici ce qu'ont dit les enfants !

Khadija, jeune élue du CME accompagnée d'un ancien combattant, dans le cellule de Jean Moulin à la Prison de Montluc. Un moment très émouvant !

Venez visiter le Mémorial de Montluc

Réquisitionnée par les Allemands en 1942, la prison de Montluc devient un lieu d'internement où sont emprisonnés plus de 7 700 Juifs, Résistants et otages dont la plupart furent torturés par la Gestapo, fusillés ou déportés. Depuis 2010, la prison, devenue Mémorial, est un lieu de Mémoire qui se visite.

Le Mémorial de la prison de Montluc, 4, rue Jeanne-Hachette à Lyon 3e, se visite du mercredi au samedi de 14h à 17h30, en entrée libre. Visite guidée gratuite à 15h30. Pour les groupes, des visites guidées gratuites sont proposées sur réservation du mardi au samedi de 9 à 12h et de 14 à 17h30.
Pour s'y rendre depuis Bron en TCL : tramway T2 ou T5 direction "Perrache", descendre à "Grange Blanche", puis métro D direction "Gare de Vaise", descendre à "Sans Souci", continuer 5 minutes à pied en direction du Parc du Fort Montluc.

+ d'infos : et réservation pour les groupes :
04 78 53 60 41, reservation@memorial-montluc.fr

Que trouve-t-on dans une prison ordinaire ?

Les jeunes élus du CME ont répondu collectivement à la question de Séverine, la guide : *« On trouve des lieux pour manger, se laver, se dégourdir les jambes, travailler, se soigner, dormir »*. La guide a alors expliqué que sous l'Occupation, la prison de Montluc a fonctionné différemment : *« La prison faite pour accueillir 150 détenus en a en fait accueillis jusqu'à 1 000, en multipliant les espaces d'internement. Les conditions de vie n'étaient donc plus les mêmes. Les prisonniers avaient pour vocation d'être déportés dans des camps de concentration ou exécutés. La prison de Montluc a accueilli au total 10 000 victimes du régime nazi »*.

Peut-on tout se dire entre prisonniers ?

La guide a expliqué que *« Les détenus se méfiaient entre eux, craignant que certains soient des "moutons", c'est-à-dire des mouchards, qui auraient renseigné la Gestapo afin de démanteler les réseaux de Résistance »*. Les jeunes élus du CME ont imaginé de quoi les prisonniers ont pu parler entre eux sans prendre de risques :*« de recettes de cuisine, de voyages, de sports, de leur métier »*.

Une histoire d'amitié

Chaque année, dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, les enfants des structures jeunesse de Bron témoignent, discutent et dansent, pour défendre les Droits de l'enfant, ici et ailleurs. L'occasion pour Bron, labellisée "Ville amie des enfants" (VAE) par l'Unicef depuis 2006, de mettre en lumière les actions de la Ville en faveur des enfants. Elles visent à améliorer leur vie quotidienne, développer leur participation et leur écoute, et développer un esprit de solidarité internationale.

+ d'infos : www.unicef.fr
www.villeamiedesenfants.com

Ouverte depuis le 31 janvier 2014, la Médiathèque Jean Prévost propose de nombreux espaces dédiés aux adultes mais également aux enfants.

La Médiathèque **découvrir, apprendre...**

L'espace Jeunesse accessible aux enfants de 3 à 7 ans propose de nombreuses activités pour éveiller tous les sens : visionner des films, écouter des CD mais également des livres-audio ou encore lire des revues et des albums. Cet Espace Jeunesse intègre aussi un espace Petite enfance où sont proposés des DVD, des albums ou encore des imagiers pour apprendre les formes et les couleurs.

Depuis la rentrée 2014, les enfants peuvent découvrir un atelier de couverture de livres, un atelier scientifique autour de la lumière (début octobre) ou encore un spectacle ainsi qu'un atelier de marionnettes (pendant les vacances d'octobre) autour du Brésil dans le cadre de Belles Latinas.

L'espace Jeunesse de la Médiathèque, ce sont également des ressources en ligne : "Cinéma", pour tous les cinéphiles en herbe, permet de visionner 3 films par mois, des films d'animation ou encore des documentaires sur les sciences ou la nature. "Le Kiosk" permet d'accéder à de la presse en ligne pour les enfants comme Spirou, Super Picsou ou Winnie.

Et enfin, accessibles depuis les ordinateurs de la Médiathèque : "IZNEO" rassemble près de 250 BD et "Planet Némo", pour les enfants de 3 à 7 ans, permet d'apprendre tout en s'amusant grâce à toute une série de jeux sur des thèmes différents comme la cuisine, les sciences mais aussi la prévention contre les dangers domestiques.

Rendez-vous sur vos ordinateurs, tablettes ou à la Médiathèque pour profiter pleinement de tous ces services.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : WWW.MEDIATHEQUEBRON.FR OU 04 72 36 13 80

La médiathèque Jean Prévost et ses annexes

Médiathèque Jean Prévost
Place Cumbernauld
Tél. 04 72 36 13 80

Bibliothèque des Genêts
Rue J.-Daligand
Tél. 04 72 91 26 42

Pôle lecture Terraillon
Pôle administratif
(Maison du Terraillon)
62, rue Marcel Bramet
Tél. 04 78 26 64 03

LA MÉDIATHÈQUE, DES OUTILS DE SOUTIEN SCOLAIRE.

Depuis l'ouverture de la Médiathèque Jean Prévost, de nombreux services sont accessibles sur le site www.mediathequebron.fr. Ils permettent aux collégiens et aux lycéens d'avoir accès à des outils de soutien scolaire.

• Via l'application "Tout Apprendre", les élèves de la 6e à la Terminale (ainsi que les filières professionnelles) peuvent bénéficier de cours en adéquation avec les programmes enseignés dans les collèges et les lycées. Les élèves peuvent avoir accès à l'application depuis leur domicile grâce aux identifiants fournis lors de leur inscription à la Médiathèque.

• À partir de l'application, les élèves ont accès à des rubriques par classe, puis par matière et enfin par chapitre. Les cours contiennent également des illustrations afin de rendre l'apprentissage plus facile. Il est possible aussi pour l'élève de faire un quizz qui évaluera ses progrès dans la matière souhaitée. En histoire et en géographie, des fonds de carte et des lexiques sont également mis à disposition. Enfin, un outil d'aide en langues étrangères est également disponible, ce qui permet d'apprendre près de 16 langues européennes ainsi que le Chinois.

Une manière interactive et moderne pour apprendre plus facilement.

Pour plus de renseignements :
www.mediathequebron.fr ou 04 72 36 13 80.

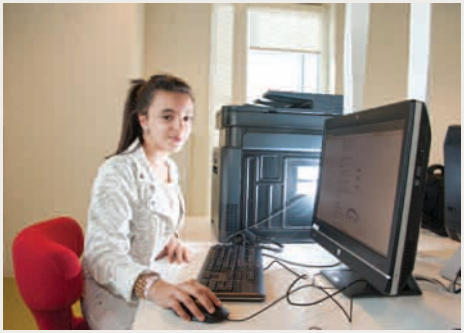

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN SCOLAIRE : COMPTEZ SUR EUX !

Si votre enfant connaît des difficultés scolaires, n'hésitez pas à contacter l'une des diverses structures qui proposent des actions d'accompagnement scolaire sur la Ville dans le cadre du Contrat Éducatif Local (CEL).

Association Maison de quartier des Essarts
21, rue du Parc
04 78 74 25 37
Travail avec un adulte sur les difficultés rencontrées par les enfants, complété par un temps d'activités (lecture, jeu...).
Établissements concernés : écoles Anatole-France et Jules Ferry, collège Théodore Monod.
À la Maison de quartier : lundi et jeudi de 17h à 19h 30.

Association Maison de quartier des Genêts
10, rue Jacques-Daligand
04 78 54 26 15
Atelier jardinage le jeudi soir 10-12 ans le mercredi.
Accueil de loisirs 3/9 ans le mercredi de 13h 30 à 17h 30
Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires : de 3 à 14 ans

Centre social Gérard Philipe
11, rue Gérard-Philipe
04 72 14 97 60
Mardi et jeudi de 16h 30 à 18h
Aide aux devoirs, à la lecture pour les enfants des écoles élémentaires Ferdinand Buisson, Pierre Cot, La Garenne et Jean Moulin.
Activités ludiques et pédagogiques qui accompagnent chaque enfant dans son parcours de découverte et d'apprentissage.
Tarifs : adhésion individuelle ou familiale
Actions proposées aux collégiens. Mardi et jeudi de 18h à 19h 30

Centre social du Petit Taillis
7 rue Paul-Pic,
04 78 26 88 53
Aide aux devoirs sous forme d'ateliers collectifs accueil des élèves d'élémentaire : le mardi et jeudi, de 17h à 18h pour les CP, CE1 et CE2, le mercredi, de 9h30 à 10h30 et le vendredi, de 17h à 18h pour les CM1 et CM2.
Accueil des collégiens : le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 18 à 19h. Avec la Cyber-Base : un animateur de la Cyber-Base de Bron intervient en alternance sur ces créneaux dans le cadre d'une aide à la recherche sur Internet et d'échanges sur les usages.
154 avenue St-Exupéry : primaires et collégiens, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 17h à 19h.

© DR

PSYCHOLOGUES SCOLAIRES
SUIVRE SA SCOLARITÉ EN CONFIANCE

À Bron, trois psychologues scolaires interviennent dans tous les établissements primaires du RASED(1) pour aider les enfants qui en ont besoin, à bien profiter de l'école, de la maternelle jusqu'à la fin du CM2. Un service utile, gratuit, et à portée de tous.

Difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de vie à l'école, problèmes de comportement en classe ou dans la cour… Les psychologues scolaires s'occupent notamment d'enfants à un moment clé de leur scolarité, sans forcément les revoir par la suite. *« Les parents nous contactent souvent sur le conseil de l'enseignant ou de la direction de l'école »*, résume Valérie Tournilhac, l'une des trois professionnelles. *« Nous les rencontrons et s'ils donnent leur accord pour un examen psychologique, nous revoyons leur enfant trois fois, puis de nouveau la famille pour faire le point. Nous leur proposons d'induire des petits changements, parfois en les orientant vers des orthophonistes, psychomotriciens, centres médico-psychologiques… Par ailleurs, nous sommes en lien avec les enseignants, souvent*

demandeurs, pour échanger et réfléchir ensemble à la manière de gérer des situations ». Parmi les outils utilisés, *« des batteries de tests, le dessin projectif, l'entretien… et l'expérience ! »*, complète Valérie Tournilhac. Les trois psychologues accompagnent également des enfants concernés par des handicaps, comme les "dys" (dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie), les handicaps moteurs ou visuels, les troubles de la personnalité… Enfin, les psychologues scolaires proposent aux parents d'enfants intellectuellement précoces de rencontrer l'écolier avant son passage en 6e. La psychologie scolaire, une expertise adaptée à chaque élève.

+ D'INFOS ET N° DE TÉLÉPHONE PAGE 15

(1) Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

SANTÉ SCOLAIRE

Tous les élèves des écoles maternelles et primaires sont suivis par des médecins de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et des médecins scolaires. Des bilans de santé sont organisés tout au long de la scolarité de l'enfant. Lors de la première année en maternelle, un examen médical obligatoire est réalisé par les équipes médicales de la PMI (Conseil Général) pour tous les élèves.
À partir de la grande section de maternelle, les médecins scolaires de l'Éducation nationale prennent le relais : un bilan est effectué lors de l'entrée en cours préparatoire, puis lorsque l'élève aborde un nouveau cycle d'enseignement (fin de CM2). Des examens supplémentaires peuvent être réalisés à la demande des parents ou de l'équipe pédagogique.

© DR

© DR

CABINETS MÉDICAUX SCOLAIRES

Pour tout problème de santé pouvant gêner l'enfant dans ses apprentissages ou dans son adaptation scolaire, ne pas hésiter à contacter le médecin ou l'infirmière scolaire.

Écoles
Alsace-Lorraine
- Cabinet médical
  34 rue Alsace-Lorraine
04 72 14 08 95 :
Écoles Jean Moulin, Pierre Cot, Ferdinand Buisson et La Garenne
- Cabinet médical
  27, rue Guynemer
  04 72 37 02 29
Écoles Anatole France, Jules Ferry, Jean Macé, Jean Jaurès, St Exupéry, Louise Michel et Les Genêts :
- Cabinet médical
  61 rue de la Paix
  04 78 74 88 90

INFORMATIONS VACCINATIONS

Centre communal d'action sociale
152 bis, avenue Franklin-Roosevelt
04 72 36 13 71
Horaires :
le lundi de 8h à 17h 15
du mardi au vendredi de 8 à 12h
et de 13h 30 à 17h 15.
Ce service peut vous renseigner sur les vaccinations obligatoires de vos enfants jusqu'à 18 ans.

Pour effectuer des vaccinations gratuites, adressez-vous aux Centres de santé et de prévention du comité départemental d'hygiène sociale.
- 25, rue Rabelais
  69120 Vaulx-en-Velin - 04 78 80 98 12
- 2, rue de Marseille
  69007 Lyon - 04 72 73 12 76

PHILOSOPHES EN HERBE

Réfléchir au bonheur... C'est ce qu'ont fait les élèves de 6e du collège Joliot-Curie et de CM2 de l'école La Garenne en mars 2014, à l'annexe de la Médiathèque des Genêts, lors d'un goûter philo organisé dans le cadre des Journées de la lecture.

Depuis 1977, les Journées de la lecture font venir des auteurs au contact des élèves de primaire et des collèges. Une idée simple, qui donne à la littérature contemporaine tout son sens avec des témoignages vivants autour de l'écriture, de la fiction, de l'imagination... *« Les élèves se frottent aux textes par le jeu, le dessin, la musique... tout est bon pour ouvrir leur appétit de lecture et d'écriture »*, explique Chantal Wiart, bibliothécaire. Chaque année, la Ville offre ainsi environ 800 livres aux petits Brondillants. Depuis l'origine du projet, plus de cent écrivains ont été invités. Cette année, quatre auteurs jeunesse ont été reçus : Arthur Ténor, Véronique Delamarre-Bellégo, Pascal Vatinel et Hubert Ben Kemoun. Ce dernier, avec son ouvrage "L'heureux gagnant", était au cœur du goûter philo.

« Très motivés, les élèves ont bien joué le jeu pour cette première », se réjouit Stéphanie Laracine, documentaliste du collège Joliot-Curie. *« Après la lecture de l'ouvrage d'Hubert Ben Kemoun, ils ont fait des recherches sur l'auteur, dressé son portrait chinois, formulé des acrostiches à partir du titre, préparé des saynètes ou encore réalisé un travail d'illustration et surtout participé à des ateliers d'écriture »*. Les textes produits lors des ateliers d'écriture autour du thème "Il vous reste 3 jours à vivre, faites 3 vœux" ont servi de supports au goûter philo. *« C'est intéressant de creuser et de trouver de la matière philosophique autour d'un roman »*, note Chantal Wiart. Se questionner, découvrir, confronter les points de vue… les enfants ont apprécié l'exercice. *« J'ai bien aimé réfléchir à ce qu'est le bonheur »*, remarque Mohamed (6e). *« Il faut savoir profiter des choses simples comme la famille »* ajoute Baptiste (6e). Et Justine (CM2), que ferait-elle s'il ne lui restait plus que 3 jours à vivre ? *« Une grande fête pour profiter de ma famille et de tous mes amis »*. Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour philosopher !

Silence ça pousse !

Chaque année pour le concours **"Graines de Fleurs"**, les enfants des écoles maternelles et primaires mais aussi d'autres structures brondillantes (Maisons de quartier, centres de loisirs, centres sociaux...) mettent les mains dans la terre pour présenter au jury les plus beaux jardins.

C'est dans cette ambiance joviale que les apprentis jardiniers bêchent, plantent, arrosent, et patientent tout au long de l'année scolaire. Ils apprennent les règles du jardinage, ainsi que les lois de la biodiversité. Outre ses bienfaits pédagogiques, ce "concours" permet de valoriser le travail des enfants. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont la main verte ! Enfin, cet exercice sur l'année participe à l'embellissement de la ville. Bron peut se vanter d'avoir les plus beaux fleurissements dans les cours d'écoles !

L'inscription se fait en mars et le jury composé de jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants et d'agents du service des Espaces Verts de la Ville, récompense en fin d'année scolaire les travaux réalisés.

Le palmarès 2014 des écoles

Premier prix :
École élémentaire La Garenne
Deuxième :
École élémentaire Pierre Cot
Troisième :
Maternelle Louise Michel

Le palmarès 2014 des associations

Premier prix :
Centre social Gérard Philipe
Deuxième :
Centre social les Taillis
Troisième :
Centre aéré de Bron Parilly

FÊTES D'ÉCOLE
UNE SUCCESS STORY

© DR

Le spectacle des maternelles de l'école Saint-Exupéry en juin

De la bonne humeur, un grand soleil, beaucoup d'activités, et surtout un spectacle de fin d'année : autant d'ingrédients qui promettent une fête de l'école réussite. De nombreux établissements scolaires de Bron organisent une fête dans une ambiance conviviale et bon enfant en juin. À cette occasion, parents, élèves et équipes pédagogiques se retrouvent pour partager ce moment traditionnel. Tous les enfants sont ravis de présenter leur spectacle à leurs parents, mais ils sont surtout fascinés de se glisser dans la peau d'artistes acclamés par la foule.

Et une fois le "show" terminé, des jeux et animations sont souvent proposés. Activité maquillage, jeux d'eau, tombola… les enfants ne sont pas prêts d'oublier un moment riche en émotions qui ne pourrait pas avoir lieu sans les nombreux parents qui tiennent les stands de kermesse et de restauration.

Alissone Perdrix, professeur d'arts plastiques au collège Théodore Monod : *« Le but de la mise en parcours en ville est de rendre accessible la production des enfants au plus grand nombre. »*

© DR

LA CULTURE S'ENRACINE À BRON

Théâtre, danse, musique, photo… Ces domaines artistiques sont au cœur du Pôle Territorial d'Education Artistique et Culturelle (PTEAC), qui rassemble écoles, collèges, lycées et des équipements culturels de la Ville. Zoom sur un parcours photo pas ordinaire.

Le parcours image, architecture et arts plastiques qui réunit l'école Anatole France, le collège Théodore Monod, les lycées Jean Paul Sartre et Tony Garnier ainsi que la Médiathèque Jean Prévost, le cinéma Les Alizés et l'Espace Albert Camus prépareront tout au long de l'année un parcours photo sous la conduite de Bertrand Stofleth, photographe, pour qui c'est la première intervention dans le cadre du PTEAC.

Il y aura trois temps forts dans la réalisation de ce parcours. Tout d'abord, afin que tous les participants se rencontrent, une séance de projection de courts-métrages sera organisée au cinéma Les Alizés au mois d'octobre autour du thème "Racines". Ensuite, dès janvier 2015, des rencontres inter-établissements seront organisées pour la création de travaux communs qui seront ensuite exposés dans le parcours de valorisation. En mars 2015, Bertrand Stofleth interviendra afin de préparer la mise en parcours qui sera jalonnée des différentes productions des élèves.

Enfin, les différents ateliers présenteront début mai un parcours au sein de la ville qui présentera leurs productions. Un plan de la ville est même prévu afin de répertorier tous les lieux d'exposition. Tout au long de l'année, les élèves alimenteront également un blog qui sera mis en place dès septembre. Cela permettra ainsi à chacun d'entre eux de suivre l'évolution du travail des autres participants. Grâce à ce projet, l'art est à l'honneur sur Bron et les enfants peuvent ainsi mêler l'utile à l'agréable.

LECTURE

Médiathèque Jean Prévost
Place Cumbernauld
Tél. 04 72 36 13 80
Fax 04 72 36 14 76
mediatheque@ville-bron.fr
www.mediathequebron.fr

Bibliothèque des Genêts
Rue J.-Daligand - 04 72 91 26 42
L'annexe propose une collection de 14 000 ouvrages : livres, livres cd, revues, dvd,….
Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi : 14h-18 h
mercredi 10h-12h et 14h-18 h
vendredi 16h-19h
samedi 10h-13h

Pôle lecture Terraillon
Pôle administratif
(Maison du Terraillon)
62, rue Marcel Bramet.
Il a ouvert ses portes en septembre 2013 et propose un choix de 5 000 ouvrages.
Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi : 16h-19h
mercredi : 10h-12, 14h-18h
samedi : 10h-13h

Bibliothèque Jeunesse MJC Louis Aragon
Place Gaillard-Romanet
04 78 26 87 25
www.mjcbron.fr

Bibliothèque des Essarts
Maison de quartier
21, rue du Parc - 04 78 74 25 37
maisonessarts@wanadoo.fr

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Espace public numérique Cyber-base
212, av. F.-Roosevelt
04 72 81 76 87
cyberbase@mjcbron.fr
epn.mjcbron.fr
L'Espace Public Numérique est un pôle ressource autour des usages liés au numérique, un lieu d'apprentissage, d'accompagnement et de soutien.
• ENFANTS & ADOS 7-18 ANS
Cyber-créa les mercredis de 14h à 16h |
Cyber-jeux les samedis de 14 à 16h |
• ATELIERS ADULTES (initiation, approfondissement, création), consultation libre et accès à des ordinateurs et à internet.
Des rendez-vous (jeudi débrouille, apéro et faire, cyber fiesta...).

SPECTACLES

Tartine et cinéma
Le cinéma Les Alizés propose une fois par mois (selon l'activité cinématographique), un film le mercredi à 14h 30, pour les enfants de 3 à 13 ans.
La séance est suivie d'une petite discussion et un goûter est offert aux enfants.
www.cinemalesalizes.com

JEUNE PUBLIC

L'Espace Albert Camus propose des spectacles à voir en famille, tout au long de la saison (lire page 23).
Abonnements et renseignements 04 72 14 63 40
info@albertcamus-bron.fr
www.albertcamus-bron.fr

ACTIVITÉS D'ÉVEIL

MJC Louis Aragon
Place Gaillard-Romanet - 04 78 26 87 25
www.mjcbron.fr
Éveil musical, handball, gym, dessin, peinture, terre, judo, cirque.
L'enfant peut participer aux ateliers d'éveil à partir de 1 an.
Tarifs et horaires selon l'activité.

MUSIQUE ET ARTS PLASTIQUES

Espace Vivaldi
Des locaux aménagés pour les cours musicaux, sont mis à la disposition des associations d'enseignement musical : La Glaneuse, la MJC et l'Amicale Laïque.

Maison des Jeunes et de la Culture Louis Aragon (MJC)
place Gaillard-Romanet, 04 78 26 87 25
www.mjcbron.fr
MUSIQUE : éveil musical, formation musicale, flûte, chant, ensembles, groupes… plus de 20 instruments enseignés,
travail en ateliers (orchestre, batucada.)
ARTS PLASTIQUES : dessin, peinture dès 3 ans

École de musique Harmonie La Glaneuse
Enseignement musical, 04 78 26 97 45
Lieu de répétition :
Espace Albert Camus de 17 h à 20h 00
Adresse postale :
Maison des Sociétés
Boîte 33 – square Grimma
www.laglaneusedebron.fr
- Éveil musical de 4 à 6 ans
- Formation musicale dès 7 ans (solfège)
- Instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, piano, guitare, saxophone, trompette, accordéon, percussion, cor, trombone...
- Chant et petit orchestre.

Section musique de l'Amicale Laïque
Espace Vivaldi
Place Gaillard-Romanet
04 74 79 93 61
et 06 80 44 09 12
Enseignement musical
Mardi de 16h45 à 21h 30
Dès 5 ans : guitare, synthétiseur, accordéon, piano, cours de solfège.
+ d'infos : http://alb.bron.free.fr

Chœur Crescendo
Maison des Sociétés
Boîte 40 - Square Grimma
04 78 41 12 70
Chorale d'enfants "La planète musicale" de 7 à 13 ans le vendredi de 17 à 18 heures
au centre social des Taillis

Centre social Gérard Philipe
11, rue Gérard-Philipe
04 72 14 97 60
Arts plastiques.

© DR

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'ART

Des parcours culturels "jeune public" proposés, tout au long de la scolarité, une réalité à Bron. Explications

« *Il s'agit de proposer de véritables parcours culturels tout au long de la scolarité* », explique Nathalie Perret, chargée de l'action culturelle de la Ville, notamment auprès du jeune public. « *De la maternelle jusqu'à la fin du primaire - et parfois même après ! - , chaque élève aura vu au moins un spectacle par an à l'Espace Albert Camus. Mais il aura eu également la possibilité de participer à des ateliers de sensibilisation, de pratique et d'expression. Les enfants et leur enseignant peuvent rencontrer les artistes après la représentation mais pour plusieurs classes, ce sera aussi l'occasion de travailler avec eux pendant plusieurs mois*». À la clé, la production de spectacles sur la scène du théâtre brondillant. L'école Jean Jaurès a ainsi présenté un conte musical avec l'Ensemble Odyssée et une pièce chorégraphique avec Pôle Pik, l'école primaire Saint-Exupéry une pièce de théâtre avec Balagan Système, à l'instar des collèges Théodore Monod et Picasso, des lycées Jean-Paul Sartre et Tony Garnier.

En route vers la création

Autant de projets qui s'inscrivent dans le Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) de Bron et qui sont développés en partenariat avec l'Éducation Nationale, les services de la Ville et la DRAC. Portés par l'Espace Albert Camus pour la musique et le théâtre et par Pôle Pik pour la danse, coordonnés par le collège Théodore Monod depuis cette année, ils se sont articulés autour de la thématique "Racines" qui sera encore "creusée" pendant les deux prochaines années. Alors quoi de neuf au programme de 2014-2015 ? Des CM1 et CM2 de Saint-Exupéry se pencheront sur la Première guerre mondiale dans des ateliers artistiques animés par une comédienne de Balagan Système. À venir, de nombreux temps de rencontres avec le collège Théodore Monod qui travaillera sur le même sujet avec la compagnie Premier Acte. Heavy Fingers, en parallèle de son conte musical en 3D "Les 3 little cochons and the loup !", animera dans des écoles des ateliers découverte du saxophone et de sensibilisation image vidéo/numérique. D'autres territoires artistiques seront aussi explorés avec la photo en partenariat avec la Médiathèque et la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) avec la MJC.

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Espace Albert Camus
1, rue Maryse-Bastié
04 72 14 63 40
rp@albertcamus-bron.fr
ou info@albertcamus-bron.fr

Plusieurs séances en temps scolaire sont proposées à tous les enseignants de Bron pour chacun des spectacles ci-dessous. Des représentations tout public vous sont réservées les mercredis, le vendredi soir ou le samedi. Pour plus d'info, vous pouvez aussi vous procurer la plaquette de saison dans tous les lieux publics ou consulter les spectacles sur le site web : www.albertcamus-bron.fr

DANSE
> DÈS 12 ANS
Leda
Compagnie IKB
TOUT PUBLIC
Rodrigue Ousmane / Compagnie Nagdoro
www.rodrigueousmane.wix.com
Dans le cadre de la Biennale de la Danse
TOUT PUBLIC
Vendredi 26 septembre à 20h30, samedi 27 septembre à 18h
Représentation scolaire
Vendredi 26 septembre à 14h30

DANSE
> DÈS 5 ANS
Têtes à Têtes
Maria Clara Lobos
www.labiennaledelyon.com
Dans le cadre de la Biennale de la Danse
TOUT PUBLIC
Mercredi 1er octobre à 15h
Représentation scolaire
Vendredi 3 octobre à 10h et à 14h30

DANSE
> DÈS 6 ANS
Karavel 8 (festival de danse hip-hop)
Centre Chorégraphik Pôle Pik
www.polepik.com
TOUT PUBLIC
Du 10 au 19 octobre
Représentation scolaire
Vendredi 10 octobre à 14h30

THÉÂTRE EN ITINÉRANCE
> CONTE > DÈS 3 ANS
Le camion à histoires
Compagnie Lardenois & Cie
www.lardenoisetcie.fr
Représentations scolaires
Mardi 9 décembre à 9h30, 10h30 et 14h30 et mercredi 10 décembre à 9h30 et 10h30

THÉÂTRE D'OMBRES ET DE FIGURES
> DÈS 5 ANS
Le retour de Garance
Le Théâtre de Nuit/Aurélie Morin
www.letheatredenuit.org
TOUT PUBLIC
Mercredi 21 janvier à 10h et 14h30
Représentation scolaire
Jeudi 22 janvier à 14h30

MARIONNETTES ET THÉÂTRE D'OBJETS
> DÈS 3 ANS
Si loin, si haut !
Compagnie Rouges les anges
www.rougelesanges.com
TOUT PUBLIC
Samedi 28 février à 11h
Représentations scolaires
Vendredi 27 février à 9h 15,10h30 et 14h30

DANSE
> DÈS 6 ANS
Suivez les instructions
Denis Plassard / Compagnie Propos
www.compagnie-propos.com
En partenariat avec la Maison de la Danse
TOUT PUBLIC
Mercredi 4 mars à 15h
Représentation scolaire
Mardi 3 mars à 14h30, jeudi 5 et vendredi 6 mars à 10h et 14h30

CONTE MUSICAL EN 3D
> DÈS 7 ANS
3 little cochons...and the loup
Heavy Fingers, la compagnie des doigts lourds
www.heavy-fingers.com
TOUT PUBLIC
Mercredi 11 mars à 15h
Représentations scolaires
Jeudi 12 mars à 10h et 14h30

JONGLAGE
> DÈS 4 ANS
Rosie Rose
Compagnie Opopop
www.opopop.fr

TOUT PUBLIC
Mercredi 8 avril à 15h
Représentations scolaires
Mercredi 8 avril à 10h et jeudi 9 avril à 10h et 14h30

CINÉMA

Les Alizés
214, av. F.-Roosevelt
04 78 41 05 55
www.cinemalesalizes.com
info@cinemalesalizes.com

La Ville de Bron subventionne le cinéma Les Alizés, ce qui lui permet de consentir des tarifs réduits pour les séances de cinéma dans le cadre scolaire. Selon le choix des instituteurs, les enfants peuvent assister à ces séances, la Ville prenant en charge les frais de transport des élèves.
Trois films sont proposés tout au long de l'année pour les élèves des cycles II et III.

EN CHIFFRES

Médiathèque Jean Prévost
- 1 700 inscrits de -14 ans
- 84 000 prêts jeunesse
- 58 000 documents
- 85 classes avec plus de 2 000 élèves accueillis
- Près de 1 550 écoliers participent aux "Journées de la lecture"

Espace Albert Camus
- + de 4 000 élèves accueillis au moins une fois/an
- 85 passeports culturels
- 100 abonnements "jeune public"

MJC Louis Aragon
- près de 500 adhérents de moins de 14 ans pratiquent une activité culturelle, artistique ou sportive

DÉFIS SCIENCES DE L'AIR !

"Les mathématiques en jeux", c'était le thème de l'année 2013/2014 lors du Défi scientifique organisé par le Centre aéré [1] auquel participe en majorité les écoles de la ville.

La science à l'honneur. Une année de plus, le Prix Newton décerné par un jury issu du Conseil Municipal d'Enfants , a récompensé le travail des écoles selon l'intérêt scientifique, l'esthétique et l'originalité des projets présentés. Le but de cette exposition était de montrer au plus grand nombre que les mathématiques ne sont pas aussi rebutantes que l'on pourrait le penser, mais plutôt une poésie des sciences. Le premier prix a été décerné à la classe de CE2 de Madame Boussouar de l'école Pierre Cot, pour la réalisation d'un quiz qui mêle physique et mathématiques.

Pour cette année scolaire, les enfants prendront de la hauteur autour d'un thème portant sur l'air, ce qui laisse entrevoir toutes sortes de possibilité comme des activités sur l'énergie, la pollution ou encore la musique. On peut alors imaginer la création d'une petite éolienne ou encore d'instruments de musique. Un thème très ouvert qui laissera place à l'imagination des enfants. Un thème prédestiné quand on se nomme Centre aéré !

[1] En partenariat avec la MJC et les Rencontres Scientifiques Nationales de Bron

Samuel, en CE1 à l'école Jean Jaurès, a remporté avec sa classe, le prix spécial du jury pour la réalisation d'un stand intitulé "Mes collections de 100"

« J'ai aidé à faire un tableau où il y a 100 timbres qui forment le nombre 100 »

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ, ANIMATIONS SPORTIVES

La Direction des Sports propose des animations sportives pour les enfants et les adolescents les soirs de semaine et le mercredi après-midi. Gratuit, à l'exception des sorties extérieures :
- Gymnases Jean Moulin et Antoine Muguet
- Espace Jacques Duret

Direction des Sports 04 72 36 14 33
Hôtel de Ville place de Weingarten (entrée rez-de-jardin)
Planning et détail des activités à suivre sur www.ville-bron.fr

CLUBS SPORTIFS

De nombreuses associations sportives proposent aux enfants brondillants de multiples activités en initiation, en compétition ou en pratique de loisirs. La Direction des Sports de la Ville peut vous apporter toutes les informations concernant ces activités. Le guide "Bron en Sport 2014-2015" est disponible en mairie et dans les lieux d'accueil et téléchargeable sur : www.ville-bron.fr

CENTRE NAUTIQUE ANDRÉ SOUSI

place Gaillard-Romanet
69500 Bron - 04 72 81 06 66
Un document concernant les jours et horaires d'ouverture ainsi que les tarifs est disponible à la Direction des Sports.
Vous trouverez également tous les renseignements concernant le Centre nautique sur www.ville-bron.fr/accès rapide

CENTRES DE LOISIRS

Centre aéré

18, boulevard Emile-Bollaërt
(Parc de Parilly)
04 78 74 42 82
centreaere.bron@wanadoo.fr
HORAIRES : 8h 15 – 17h 15
Situé dans le Parc de Parilly, ce centre permet aux enfants de bénéficier d'un vaste environnement de plus de trois hectares de verdure et de structures matérielles importantes, spécialement aménagées pour la pratique de jeux.
De 5 à 14 ans, les enfants se livrent à des activités variées tant intérieures qu'extérieures. Ils peuvent bénéficier d'un service de ramassage.
Le mercredi, compte tenu de la réforme des rythmes scolaires,un ramassage est prévu dans les écoles.
L'accueil est assuré soit à la journée complète, soit à la demi-journée avec ou sans repas.
TARIFS : selon le quotient familial.

Maison de quartier des Genêts

10, rue Jacques-Daligand
04 78 54 26 15
contact@maisondesgenets.fr
www.maisondesgenets.fr
HORAIRES : 13h 30 – 17h 30
Les enfants de 3 à 10 ans bénéficient d'activités et sorties diverses et variées adaptées à leur âge.
Inscription au mois.
- Atelier multimédia dès 8 ans, le mercredi à partir de 13h 30 (gratuit)

TARIFS : selon le quotient familial.

Maison de quartier des Essarts

21, rue du Parc
04 78 74 25 37
www.maisondesessarts.fr
HORAIRES : 8-12 h/14-18 h
Baby-loisirs pour les 3/6 ans.
Les enfants de 6 à 12 ans sont accueillis chaque jour, pour la pratique d'activités à proximité du bois des Essarts.Possibilité de repas le midi.
TARIFS : selon le quotient familial.
Inscription à la demi-journée.

Centre social Les Taillis

lestaillis@wanadoo.fr
www.cslestaillis-bron.fr
ACCUEIL DE LOISIRS 3/6 ANS :
Les 3 à 6 ans sont accueillis le mercredi.
INSCRIPTIONS :
Grand Taillis - 20, rue Villard
04 78 26 72 63
Petit Taillis - 7, rue Paul-Pic
04 78 76 88 53
FONCTIONNEMENT :
- à la journée avec repas : 8h-18h,
- à la demi-journée avec repas : 8h-13h 30 ou 11h-18h,
- à la demi-journée sans repas : 8h-11h 30 ou 13h30-18h.

TARIFS : selon le quotient familial.
ACCUEIL :
Centre social du Grand Taillis
20, rue Villard
- Pôle Petite Enfance
120, av. St-Exupéry
(entrée rue Lionel-Terray)

ANIMATION DE PROXIMITÉ 6/17 ANS
Centre social du Petit Taillis
7, rue Paul-Pic, 04 78 76 88 53
Les mercredis, enfants de 6 ans et jusqu'aux adolescents de 17 ans, de 13h 30 à 17h.

Centre social Gérard Philipe

11, rue Gérard-Philipe
04 72 14 97 60
centre-social-g.philipe@wanadoo.fr
www.centresocialgerardphilipe.fr
HORAIRES :
8 h-17h 30 au Centre social.
Les enfants de 4 à 12 ans bénéficient d'activités diverses et variées adaptées à leur âge, en demi-journée ou journée complète avec ou sans repas.
Matinée création, après-midi aventures, sorties à la journée.
TARIFS : selon le quotient familial
- Espace Guillermin, de 13h 30 à 17 h pour les 3/4 ans,
- École Pierre Cot, de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h pour les 4/12 ans sauf mercredis travaillés de 11h 30 à 17h
- Centre social Gérard Philipe, de 8h à 17h 30, journée repas pour les 4/12 ans sauf mercredis travaillés de 11h 30 à 17h 30

Diego, 5 ans

« On a visité l'Aquarium de Lyon et on a vu des piranhas et des requins. Mais j'ai décidé de faire un poisson normal ! »

JULES FERRY ET ANATOLE FRANCE
L'ART EN COMMUN

Comme chaque année, les enfants des écoles Jules Ferry et Anatole France présentent à la Maison des Arts leurs travaux d'arts plastiques. Coordonnée par les DDEN, cette exposition mêlant sculpture et peinture permet de réunir deux écoles sur un projet commun.

Les enfants ont travaillé en 2013-2014 sur différents sujets et plusieurs techniques. Par exemple une salle ayant pour thème les poissons, une autre portant sur les arbres, la préhistoire, le feu ou encore le mouvement. Pour réaliser une des sculptures, un arbre, les enfants des écoles se sont échangés tour à tour les branches, le tronc… pour le confectionner et le décorer.

Les enfants ont également pu expérimenter différentes techniques de peinture par exemple à l'encre de Chine, au rouleau ou encore "à la manière de". Les écoliers ont utilisé comme point de départ des tableaux de grands peintres comme Robert Delauney ou Vassily Kandinsky et réalisent une peinture en s'inspirant de leur technique. Les enfants peuvent ainsi à leur tour se mettre dans la peau de grands artistes le temps d'une exposition.

ALSACE-LORRAINE
L'ART EN COUR !

À l'occasion d'une opération d'arts plastiques intitulée "La grande lessive", des fils, des épingles à linge et des œuvres artistiques fleurissent dans la cour de récréation de l'école Alsace-Lorraine. Le temps d'une journée, les écoliers accrochent leurs réalisations (dessins, peintures, collages, photos montages...) sur le thème en 2014 "J'ai rêvé de...". Fiers de leurs travaux, ils échangent avec leurs camarades sur leurs choix artistiques et leur plaisir de participer à cette manifestation culturelle. Pour Diana, élève de CM2, *« La grande lessive" permet de révéler sa personnalité et de faire preuve d'imagination »*. Et l'imagination, les écoliers n'en manquent pas... ! Evan, élève de CE1, a réalisé *« un arbre couronne »*. En fin de journée, les élèves trépignent d'impatience à l'idée de montrer leurs créations à leurs parents. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y en a chaque année pour tous les goûts avec tous ces artistes en herbe !

Un coup de pouce pour réussir ?

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) aide les enfants et les jeunes Brondillants en situation de fragilité ou d'échec. Des professionnels de l'Éducation et du travail social peuvent proposer des parcours spécifiques en PRE : apprentissage scolaire, culture, sport, santé, découverte.

+ d'infos sur www.ville-bron.fr, rubrique Ecole/enseignement
04 26 10 12 77, p-reussite-educ@ville-bron.fr

On recherche...

Les écoles de Bron cherchent chaque année des parents accompagnateurs pour leurs activités, faute de quoi, elles peuvent ne pas avoir lieu ! L'activité natation au centre nautique a particulièrement besoin de volontaires ! Pour cela, rien de compliqué. Il suffit de se signaler aux maîtresses ou à la conseillère pédagogique en début d'année et de passer par une des deux sessions d'agrément. Supervisé par un membre de l'académie et un maître nageur sauveteur (MNS), il suffit de faire ses preuves sur 50m, de récupérer un objet sous l'eau… Un rôle qui se limite à l'encadrement : la sécurité est assurée par les MNS et la pédagogie par la maîtresse.

PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Le Projet Éducatif Local fédère et donne du sens à la multitude de politiques publiques existant dans le champ éducatif, en recentrant celles-ci sur une offre de parcours éducatifs cohérents et diversifiés pour tous les enfants de 3 à 17 ans.
À travers les dispositifs que sont le Contrat Éducatif Local et le Contrat Enfance et Jeunesse, ont été développés dans les temps périscolaires (à midi et le soir après l'école), et extrascolaires (mercredi, vacances scolaires), une offre de loisirs favorisant les activités culturelles, sportives, scientifiques, techniques, des actions de socialisation et d'accès à la citoyenneté.

LE CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL (CEL)

Il est renouvelé pour l'année 2014-2015.
Il permet chaque année de financer une vingtaine d'actions se déroulant dans les collèges : ateliers de création artistique, activités scientifiques, activités sportives, accompagnement à la scolarité... Ces ateliers éducatifs gratuits sont proposés au sein des collèges scolaires soit par l'établissement, soit par une association.
Inscriptions et renseignements s'effectuent auprès des principaux des collèges.

LE CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE (CEJ)

Il permet chaque année de financer des actions se déroulant le mercredi, le week-end et pendant les vacances scolaires :
- développement des places dans les centres de loisirs
- développement d'activités culturelles et informatiques
- développement d'activités sportives

Pour tous renseignements :
Direction de l'Action Éducative
7, rue Carnot
04 72 36 14 69

AUTRES ACTIVITÉS DU MERCREDI

MJC Louis Aragon
Place Gaillard-Romanet
04 78 26 87 25
www.mjcbron.fr
Les enfants bénéficient d'activités diverses et variées dès l'âge d'un an : ateliers terre, dessin, peinture, danse, aéromodélisme, gymnastique, judo, karaté, natation, cirque, théâtre, musique, capoeira.

"ATOUT SPORT", UN PROJET SPORTIF

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Bron développe tout au long de l'année "ATOUT SPORT", un programme d'activités sportives à destination d'un public de jeunes et selon une programmation bien définie. De nombreuses activités sont ainsi proposées au sein des équipements sportifs, dans les quartiers en période scolaire, extra-scolaire, mais aussi pendant les vacances scolaires.
Le service des sports est à votre disposition pour tous renseignements dans ce domaine.

CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

La Direction des Sports propose du lundi au vendredi des animations sportives de 8h à 17h 15 pour les enfants âgés de 6 à 14 ans (escalade, badminton, tennis de table, patins à roulettes, tennis, tir à l'arc, activités nautiques, sports collectifs).
Gymnase Félix Charron
04 72 15 00 24
Pour les plus grands, des mini-séjours sur des sites extérieurs sont organisés durant les vacances d'été.
TARIFS ET RENSEIGNEMENTS :
Direction des Sports 04 72 36 14 37

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

CENTRES DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Centre aéré
18, boulevard Emile-Bollaërt
(Parc de Parilly)
04 78 74 42 82
HORAIRES :
8h 15 - 17h 15 avec repas et goûter.
Juillet /août – petites vacances scolaires.
Des sessions de 1 à 6 semaines sont proposées aux enfants de 5 à 14 ans en journées complètes.
L'accueil des enfants est assuré en petits groupes de 8 à 10, répartis par tranche d'âge.
Un service de car est organisé dans Bron.
TARIFS : selon le quotient familial.

Maison de quartier des Essarts
21, rue du Parc
04 78 74 25 37
Des séjours et camps sont proposés aux enfants à partir de 6 ans.
Un centre de loisirs fonctionne également pendant les vacances scolaires, pour les enfants à partir de 3 ans.
HORAIRES :
de 8 à 12h et 14 à 18h
Accueil à la demi-journée et à la journée avec repas
www.maisondesessarts.fr

Maison de quartier des Genêts
10, rue Jacques-Daligand
04 78 54 26 15
ENFANTS DE 3 À 10 ANS
Activités de plein air, sorties, jeux…
HORAIRES :
Lundi, mercredi, vendredi :
13h 30-17h 30
Mardi, jeudi : 9h-17h 30
TARIFS :
Selon quotient familial.
Inscription à la semaine.
contact@maisondesgenets.fr
www.maisondesgenets.fr

Centres sociaux Les Taillis
Grand Taillis
20, rue Villard - 04 78 26 72 63
Petit Taillis
7, rue Paul-Pic - 04 78 26 88 53
lestaillis@wanadoo.fr
http://cslestaillis-bron.fr
COLONIES MATERNELLES :
Enfants de 4 à 6 ans : plusieurs séjours d'une semaine (du lundi au samedi) en février et en juillet à la campagne avec un encadrement adapté.
TARIFS :
selon le quotient familial
CENTRES DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES
POUR LES 3/12 ANS
Inscriptions :
Grand Taillis - 20, rue Villard
04 78 26 72 63
Petit Taillis - 7, rue Paul-Pic
04 78 26 88 53
FONCTIONNEMENT :
- à la journée avec repas : 8h -18h,
- à la demi-journée avec repas : 8h-13h 30 ou 11h-18h,
- à la demi-journée sans repas : 8h-11h 30 ou 13h 30-18h.

TARIFS :
selon le quotient familial.
ACCUEIL :
- Centre social du Grand Taillis
  20, rue Villard - 04 78 26 72 63

JUILLET POUR LES 3/6ANS
- Pôle Petite Enfance - 09 64 34 11 95
  120, av. St-Exupéry
  (entrée rue Lionel-Terray)

JUILLET-AOÛT POUR LES 3/6 ANS
- École Jean Macé
  5, rue Elsa-Triolet - 04 78 26 88 53

JUILLET-AOÛT POUR LES 6/12 ANS

Centre social Gérard Philipe
11, rue Gérard-Philipe
04 72 14 97 60
centre-social-g.philipe@wanadoo.fr
http://www.centresocialgerardphilipe.fr/
HORAIRES : 9 h-12 h et 13h 30 -17 h
JUILLET, AOÛT, PETITES VACANCES SCOLAIRES
Minimum de journées d'inscription demandé
ACCUEIL DES ENFANTS :
- de 3 à 4 ans : Espace Guillermin,
- de 4 à 12 ans : École Pierre Cot
- de 4 à 12 ans : Centre social Gérard Philipe de 8h à 17h 30 avec repas.

TARIFS : quotient familial

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Direction des Sports
Des éducateurs sportifs municipaux accueillent les enfants pour pratiquer des activités sportives en journée.
De 11 à 16 ans.
Ces activités se déroulent de 9h 30 à 12 h et de 13h 30 à 18 h
- au gymnase Jean Moulin
  20, rue Youri-Gagarine
- au gymnase Antoine Muguet
  43, avenue du Bois

Elles sont gratuites à l'exception des sorties organisées en dehors des sites précités.
RENSEIGNEMENTS :
Direction des Sports - 04 72 36 14 33

Maison de quartier des Essarts
21, rue du Parc - 04 78 74 25 37
PETITES ET GRANDES VACANCES
Accueil des jeunes de 6 à 17 ans
TARIFS : selon le quotient familial.
Accompagnement scolaire : adhésion familiale

Maison de quartier des Genêts
10, rue Jacques-Daligand
- 04 78 54 26 15
Enfants à partir de 11 ans
PETITES ET GRANDES VACANCES
TARIFS : inscription à la semaine.

Centre social du Petit Taillis
7, rue Paul-Pic - 04 78 26 88 53
PETITES ET GRANDES VACANCES
Enfants et adolescents à partir de 6 ans et jusqu'à 17 ans
De 9h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h avec des journées complètes.

© DR

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES [1]

Rentrée scolaire
Mardi 2 septembre 2014

Vacances Toussaint
Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014

Vacances Noël
Du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

Vacances d'hiver
Du samedi 7 février 2015 au lundi 23 février 2015

Vacances de printemps
Du samedi 11 avril 2015 au lundi 27 avril 2015

Vacances d'été
Samedi 4 juillet 2015

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

[1] Sous réserve de modifications éventuelles à suivre sur www.education.gouv.fr

BRON

HÔTEL DE VILLE
Place de Weingarten
69671 Bron cedex
Tél : 04 72 36 13 13
Fax : 04 72 36 14 00

Ville amie des enfants

www.ville-bron.fr